BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2007/000767**
n°de gestion : **2002B00094**
n°SIREN : **440 474 005 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 17/01/2007 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

CP INGENIERIE société à responsabilité limitée

chemin Des Monges 31450 Deyme -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

rapport du commissaire aux comptes sur la transformation de la société du 15/01/2007 (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :

Modification de la forme juridique - transformation de la SARL en SAS

Philippe CONTE
Frantz MIRAL

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
& DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Membre de l'Ordre - Conseil Régional de Toulouse
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

Philippe CONTE • Frantz MIRAL
Experts Comptables • Commissaires aux Comptes

7687 (767)

02B94

SARL CP INGENIERIE

Chemin des Monges
31450 DEYME

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SAS

17 JAN. 2007

Cabinet Toulouse
35, rue Demouilles
31400 Toulouse
Tél. : **05 34 312 312**
Fax : **05 34 312 313**
e-mail : **phc@conte-philippe.experts-comptables.fr**

Cabinet Muret
127, avenue Jacques Douzans
31600 Muret
Tél. : **05 34 46 05 96**
Fax : **05 34 46 57 33**
e-mail : **cabinet-conte-miral@wanadoo.fr**

Société Civile au Capital Social de : 831 000 Euros - R.C.S. Toulouse : 444 670 954

Philippe CONTE
Frantz MIRAL

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
& DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Membre de l'Ordre - Conseil Régional de Toulouse
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

Philippe CONTE • Frantz MIRAL
Experts Comptables • Commissaires aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE CP INGENIERIE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Mesdames et Messieurs les associés,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, par décision unanime des associés en date du 4 janvier 2007, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres au 31/12/2006 est au moins égal au montant du capital social qui est de 72 000 euros.

Nous n'avons relevé aucun avantage particulier.

Cabinet Toulouse
35, rue Demouilles
31400 Toulouse
Tél. : **05 34 312 312**
Fax : **05 34 312 313**
e-mail : **phc@conte-philippe.experts-comptables.fr**

Cabinet Muret
127, avenue Jacques Douzans
31600 Muret
Tél. : **05 34 46 05 96**
Fax : **05 34 46 57 33**
e-mail : **cabinet-conte-miral@wanadoo.fr**

Société Civile au Capital Social de : 831 000 Euros - R.C.S. Toulouse : 444 670 954

De plus en exécution de la mission qui nous a été confiée et en application de l'article L. 223-43 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La synthèse de notre analyse sur la situation de la société dans les comptes au 31/12/2006 est la suivante :

- la situation financière de la société est saine : la société présente un excédent de trésorerie de 162 545,31 euros et les capitaux propres s'élèvent à 705 332,03 euros.

- le résultat de la période est bénéficiaire de 159 146,62 euros

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Toulouse, le 15 Janvier 2007
SC Philippe CONTE - Frantz MIRAL

Frantz MIRAL

Cabinet Toulouse
35, rue Demouilles
31400 Toulouse
Tél. : **05 34 312 312**
Fax : **05 34 312 313**
e-mail : **phc@conte-philippe.experts-comptables.fr**

Philippe CONTE
Frantz MIRAL
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
& DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Membre de l'Ordre - Conseil Régional de Toulouse
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

Société Civile au Capital Social de : 831 000 Euros - R.C.S. Toulouse : 444 670 954

Cabinet Muret
127, avenue Jacques Douzans
31600 Muret
Tél. : **05 34 46 05 96**
Fax : **05 34 46 57 33**
e-mail : **cabinet-conte-miral@wanadoo.fr**